

Réunion du conseil municipal du 28 Décembre 2015

Etaient présents : Eric Valour, Maurice Rioufreyt, Julien Boncompain, François Allibert, Gaele Andriolo, Emmanuelle Didier, Pierre Fayolle, Jacky Bourdel, Jean Tempère

Philippe Rivollier a donné pouvoir à Emmanuelle Didier

Philippe Davenas absent

- 1- Finances : subventions aux associations
ADMR de Retournac : 190
Amicale sapeurs pompiers Retournac : 125
Association Anciens Combattants : 190
Association des Parents d'élèves : 190
Association Communale de Chasse :190
Association club de l'amitié : 190
Association Chamalières Animation: 190
Corps des sapeurs Pompiers de Vorey : 125
Association des donneurs de sang de Vorey : 105
Association des donneurs de sang de Retournac : 105
Association des cavalier d'équiRibes : 190
- 2- Prix des services :
LOYERS : application de l'indice avec arrondissement à l'Euro supérieur
Locations de salle : pas de changement dans les tarifs
- 3- Le conseil municipal autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2016 avant le vote du budget
- 4- Dissolution du CCAS : En application des dispositions de la loi 2015-991 du 7 Aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république le conseil décide la suppression du budget annexe CCAS
- 5- Le choix d'une solution EZGED (gestion électronique des données) est reporté à une séance ultérieure
- 6- Acquisition et mise en place des de la dématérialisation des procédures ACTES : il s'agit de changer le mode de transmission à la préfecture des actes municipaux (arrêtés municipaux, marchés et délibérations) dans le cadre du contrôle de légalité sous forme numérique plutôt que sous forme papier. Le conseil approuve.
- 7- Rénovation et extension de l'Ecole : le conseil est invité par le maire à prendre connaissance de l'avant-projet définitif (APD) qui comprend la réhabilitation du bâtiment existant et une extension. Cet ensemble permettra l'aménagement de deux classes, d'une salle de motricité, d'un espace dédié aux activités périscolaires, d'un espace modulable et de locaux pour les enseignants, en répondant aux exigences et aux normes actuelles en matière d'accessibilité, d'économies d'énergies, sanitaires et sécurité. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 626 000 Euros hors taxe. Des subventions sur ce projet sont sollicité auprès de l'Etat (DETR), de la Région (contrat Auvergne plus), de la communauté de communes pour les montants les plus élevées possible. La réalisation du projet est conditionnée par l'attribution des subventions. Le Conseil approuve à l'unanimité.

- 8- Transfert du bar tabac presse : le conseil est invité par le Maire à prendre connaissance de l'avant-projet détaillé APD de la création d'un espace commercial permettant de transférer le bar tabac presse multiservices dans l'ancien office de tourisme. Les travaux projetés comprennent le changement des portes fenêtres et volets, l'isolation thermique, la rénovation électrique et l'aménagement de l'espace commercial, la mise aux normes accessibilité et sécurité. Le coût estimé des travaux est de 100 000Euros. Des subventions sont sollicitées auprès de la Région (contrat auvergne plus), de l'Europe (Fonds Leader), de l'Etat (FISAC), fonds de concours de la communauté de communes. La réalisation des travaux est conditionnée par l'attribution des subventions. Le conseil approuve, un conseiller s'abstient.
- 9- Acquisition de la parcelle B1435 appartenant à la Lyonnaise des Eaux à « La Serve » : le contact a été établi avec la Lyonnaise afin de réaliser cette acquisition. Le conseil donne mandat au maire pour un prix maximal de 5500 Euros.

10- Questions diverses

Les vœux du Maire se dérouleront le 16 Janvier à 16 heures suivis de la dégustation de la galette.